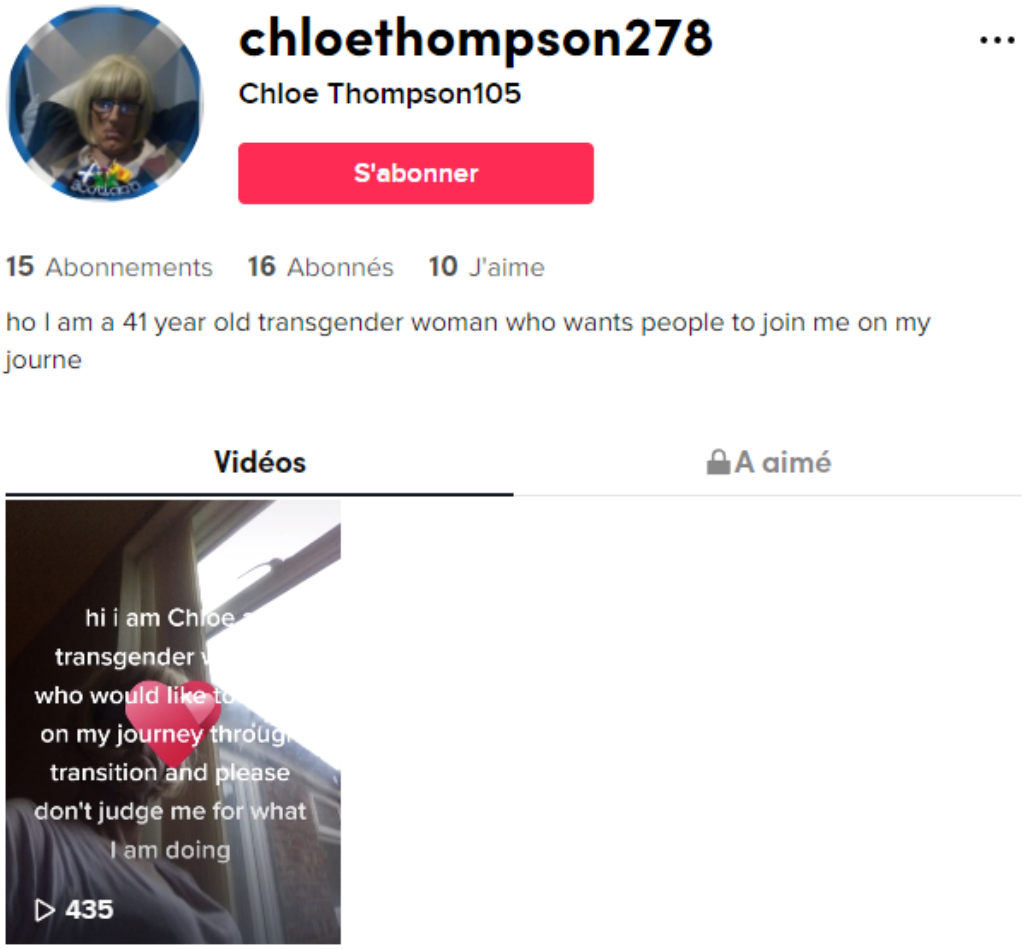
Royaume-Uni : une femme accusée d’avoir exposé son pénis et de s’être masturbée en public (MàJ : Elle avait déjà été condamnée sous le nom d’Andrew McNab)

27/11/2021 à 7h42



27/11/2021

Un article qui précède sa dernière infraction :



Un délinquant sexuel a été traîné devant un juge pour avoir créé un compte TikTok dans le cadre de "*violations répétées*" d'une ordonnance.

Chloe Thompson, précédemment condamnée sous le nom d'Andrew McNab, avait été inscrite au registre des délinquants sexuels et soumise à des obligations de notification en 2011 pour avoir agressé sexuellement une mineure.

Mais la femme de 41 ans a été renvoyée devant le tribunal mardi après avoir enfreint ses obligations de notification pour la 11e fois.

Le 14 janvier, Mme Thompson avait créé un compte TikTok – une application de réseau social vidéo fréquemment utilisée par les enfants – sous le nom d'utilisateur de ChloeThompson278.

Cependant, elle n'a pas informé la police de l'existence de ce

compte.

Suite aux inquiétudes de son association de logement, son responsable des délinquants, qui est aussi un policier, s'est rendu à son adresse le 4 février et a vérifié son téléphone portable.

C'est alors que l'agent a découvert le compte TikTok.

Thompson a comparu mardi devant la Teesside Crown Court pour être condamnée pour avoir enfreint ses obligations de notification.

Uzma Khan, procureur, a déclaré que lorsque le gestionnaire des délinquants de Thompson a découvert l'application, celle-ci a admis qu'elle l'utilisait depuis environ "deux semaines" et a "confirmé qu'elle n'avait jamais enregistré le nom auprès de la police".

Mme Khan a ajouté que Thompson a fait des "aveux complets" et qu'elle "se sentait heureuse" lorsqu'elle était "quelqu'un de différent".

Thompson, qui avait déjà été condamnée 16 fois pour 11 infractions, a déclaré qu'elle n'avait pas créé le compte à des "fins sinistres ou pour contacter des enfants".

Le tribunal a appris que l'accusée avait changé son nom d'Andrew McNab à Chloe Thompson par un acte notarié.

Andrew Turton, modérateur, a déclaré : "Le nom utilisé sur l'application [TikTok] est maintenant le nom qui est officiellement adopté par l'accusé".

Il a ajouté que Thompson devait être félicitée pour son plaidoyer de culpabilité précoce et que la police avait estimé qu'il n'y avait pas eu de risque pour les enfants pendant l'infraction.

Le juge Nicholas Lumley QC a déclaré : "A première vue, il ne

s’agit pas d’une violation grave. Mais dans le contexte d’une violation fréquente, je peux voir des préoccupations quant à votre comportement”.

Le juge Lumley QC a ajouté qu’il y avait eu un “nombre soutenu de violations”.

Il a condamné Thompson, de Harford Street, Gresham, Middlesbrough, à une peine de quatre mois de prison, avec un sursis de 12 mois, ainsi qu’à une peine d’intérêt général de 12 mois.

Gazette Live

26/11/2021

Chloe Thompson, 41 ans, de Middlesbrough, a plaidé non coupable des trois chefs d’accusation

Une femme accusée d’exposition indécente, de masturbation en public et d’utilisation d’un jouet sexuel dans un lieu public, sera jugée au début de l’année prochaine.Chloe Thompson, de Borough Road, Middlesbrough , a comparu mercredi devant le tribunal de première instance de Teesside après avoir nié les infractions.

Elle est accusée d’avoir commis une nuisance publique en exposant de manière indécente son pénis à d’autres membres du public, tout en se masturbant depuis une fenêtre de propriété.

L’incident aurait eu lieu sur Cromer Street, Middlesbrough, le 13 août. A la même date, elle se serait également masturbé dans la rue à la vue des autres.

Une autre plainte a également été déposée auprès de la police après qu’elle aurait été surprise en train d’utiliser un jouet

sexuel sur Wellesley Road, Middlesbrough, le même jour.

Gazette Live